

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS BEAUMONTOIS
Maison de Pays
24440 BEAUMONT DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS BEAUMONTOIS**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 30
Présents : 30
Votants : 29
Pour : 28
Blanc : 1

L'an deux mille huit, le 5 avril, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS BEAUMONTOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de Pays, sous la Présidence de Jean-Marie Selosse, Doyen d'âge de l'assemblée

Date de convocation : 31 mars 2008

PRESENTS : Annick CAROT, Florence MENUT, Dominique MORTEMOSQUE, Michel MARCHAL, Bernard BESLIN, Pierre VALLERON, Gérard ROUSSELY, Jean-Marie SELOSSE, Rose-Marie ROUX, Michelle CABANE, Françoise TARJAC, José DANIEL, Jean-Luc HAVARD, Claude CHASTENET, Daniel SEGALA, Georges MEYRIGNAC, Odile DELCEL, Pierre BONAL, Marie-Line BOISSERIE, Alain MERCHADOU, Claude Issartier, Daniel GRIMAL, Denis BEAUVIE, Alain DELAYRE, Eric VIERO, Jean-Pierre HEYRAUD, Annie CLAVEL, Marise BALSE, Thierry PIMOUGUET, Jacques CHASTANET.

ABSENTS :

Secrétaire de séance : Florence MENUT

OBJET :

**Election du Président de la
Communauté de Communes**

Jean-Marie SELOSSE rappelle les règles se rapportant à l'élection du Président qui doit se dérouler au scrutin secret et à la majorité absolue. Deux assesseurs sont désignés : Michel Marchal et Jacques Chastanet.

Jean-Marie Selosse interroge les membres du Conseil sur les éventuelles candidatures.

Dominique Mortemousque propose la candidature de José Daniel. Ce dernier confirme qu'il est candidat à la Présidence.

Le Conseil Communautaire procède alors à l'élection du Président et le résultat du dépouillement des votes est le suivant :

29 votants
28 voix pour José Daniel
1 vote blanc

José Daniel, Maire de Molières, ayant obtenu la majorité absolue avec 28 voix sur 29 suffrages exprimés, est proclamé Président et il est installé.

José Daniel déclare accepter la fonction de Président de la Communauté de Communes du Pays Beaumontois.



Certifié exécutoire,
Reçu en sous-Préfecture
le : 10 AVR. 2008

Publié ou notifié
Le : 17 AVR. 2008

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme. Beaumont du Périgord, le 7 avril 2008

Le Président, José Daniel

